

GAL GÂTINAIS FRANÇAIS

📅 Mardi 01 janvier 2019

📍 Maison du Parc, 20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 MILLY-LA-FORET

Identification du GAL

Contact

📍 Maison du Parc, 20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 MILLY-LA-FORET



Structure porteuse

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel
Régional du Gâtinais français

Président du GAL

Animateur de GAL

Eulalie TULASNE

Nombre d'habitants

186 864

Superficie du territoire

1 209,00

Densité

145,40Hbt/km²

Nombre de communes

123

Code GAL

96

Code ASP

GAL096

Code ENRD

Mise à jour le

1/01/2019

Expériences LEADER
antérieures

Région

Ile de France

Programme de
développement rural

Ile-de-France

Caractéristiques du territoire

Situé aux franges sud de l'Île de France, le périmètre du territoire du GAL Gâtinais français s'étend sur deux départements : l'Essonne et la Seine et Marne. D'une superficie approchant les 1 209 km², il regroupe 108 communes.

Bien qu'en bordure de la petite couronne et à 55 km de Paris, le territoire du GAL est largement dominé par les espaces ruraux (81 % en 2011) : près d'un quart du territoire est couvert par des espaces boisés (24 %) et plus de la moitié par des espaces agricoles (68 %).

Cette spécificité contribue à l'attractivité du territoire, notamment du fait de la diversité des paysages proposée. Le Gâtinais français est d'ailleurs l'un des territoires les plus diversifiés de la Région Île de France en termes de paysages.

Le Gâtinais français est un pays historique dont le noyau, au cœur du territoire du GAL, est localisé entre les vallées de la Renarde et du Loing et borné de villes historiques : Fontainebleau, Nemours, Malesherbes, Melun. Il constitue la zone de transition entre les plateaux de Beauce et de Brie

Stratégie locale de développement du GAL

Accompagner une économie durable au service du territoire.

Objectifs

- Connecter agriculture, alimentation et territoire.
- Développer les agromatériaux en lien avec l'amélioration de la qualité architecturale du bâti rural.
- Renforcer les services en lien avec l'amélioration de la qualité de vie.

Thèmes

Autres

Transition Ecologique et/ou Energétique

Libellés des fiches actions

- Accroître l'offre en produits agricoles alimentaires
- Développer les circuits courts alimentaires dont la restauration collective
- Structurer la production de chanvre et d'agromatériaux
- Accompagner l'éco-réhabilitation et la construction du bâti rural
- Inciter à des pratiques plus respectueuses et intégratrices de l'environnement
- Améliorer la connaissance du territoire et des moyens d'action
- Coopération
- Animation et gestion du GAL

Financement Mesure 19 (LEADER)

Libellé	Contribution FEADER	Contributions publiques nationales	Total
Sous-mesure 19.2 - Mise en œuvre de la SLD	954 750,00€	636 501,00€	1 591 250,00€
Sous-mesure 19.3 - Coopération	63 650,00€	42 433,00€	106 083,00€
Sous-mesure 19.4 - Fonctionnement du GAL	254 600,00€	169 733,00€	424 333,00€

